

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 24 mars 2016

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - **Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 14**

L'an deux mil seize le vingt quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mars 2016.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, ~~Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain~~, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, ~~M.REY Loïc~~, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

Absents excusés : Mme LACAM Martine (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane) M.GAJDOWSKI Alain (procuration à M.HAMON Jean-Pierre).

Absents non excusés : , M.REY Loïc

Secrétaire de séance : M. Maurice WILLANUEVA

Dissolution du SIVOM adoptée à l'unanimité. La dissolution pourra intervenir après le consentement de tous les conseils municipaux intéressés.

Charges de fonctionnement des écoles publiques Elles s'élèvent à 1612,42 € par élève de maternelle et à 1351,33 € par élève d'élémentaire pour l'année civile 2015. Le total des sommes dues par les 12 autres communes s'élève à 83 772,76 €. Pour info, la charge de Limogne s'élève à 42 863,52 €.

Vente de terrain Dans le cadre de la vente d'une maison impasse du Bosquet, la commune, propriétaire du terrain en a fixé le prix de vente à 12 € le m².

Les services de Prosport Lot vont être sollicités pour assurer la première partie de la saison ainsi que les remplacements de maître nageurs à la piscine.

Validation de l'organigramme du personnel communal aux fins de mise en place de l'entretien professionnel qui remplace définitivement le système de la notation.

La séance est levée à **22h35mn**.

Fait à Limogne en Quercy, le 25 mars 2016

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,